

Magazine d'information de notre village

Édition été 2018



Tourrettes Sur Loup

La Commune se dote d'un nouveau logo dont la charte graphique comporte 3 éléments :

- Le LOUP symbolisé par son trait bleu très graphique, fleuve côtier méditerranéen de France du département des Alpes-Maritimes, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui se jette dans la mer Méditerranée.

- La TOUR représentation du Château-Mairie évoquant la cité célèbre par son village médiéval situé sur un éperon rocheux tombant à pic.

- La VIOLETTE exprime la "Cité des Violettes" cette jolie et timide petite fleur cultivée depuis plus d'un siècle.

Ce logo est l'œuvre de George (Sculpteur) qui a déjà réalisé la fresque de l'école maternelle et disposé plusieurs sculptures dans le village.

Fête de la Sainte Marie-Madeleine

Du vendredi 20 au mardi 24 juillet 2018

Le samedi 21 juillet, je vous invite à rejoindre le Conseil municipal pour partager l'apéritif offert aux Tourrettans et aux visiteurs de notre cité, **à la Bastide aux Violettes.**

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous accueillir en toute amitié et toute convivialité, je vous prie d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments

Damien Bagaria

Agenda événements 2^o semestre 2018

La Madeleine

Vendredi 20

18h Messe à la chapelle de la Madeleine

Samedi 21

À partir de **18h** Apéritif d'honneur
à "**La BASTIDE AUX VIOLETTES**"

Repas dansant: "Aioli" 20h
avec animation musicale

Réservation soirée et repas :

- Comité des fêtes - 2 place de la Libération
- le samedi 7 juillet de 9h-13h et 14h-18h
 - et du 9 au 19 juillet de 9h à 13h

Dimanche 22

11h Messe chantée

21h Magie sous les Étoiles

(Soirée Estivale du Conseil Départemental)

Lundi 23

9h30 Concours pétanque triplètes arrangées

16h Super Loto du Club Les Violettes

Mardi 24

9h30 Concours pétanque à la mêlée

www.tourrettessurloup.com ⇨ Agenda

Publication Mairie de Tourrettes-sur-Loup
Diffusion : 2 800 exemplaires
Directeur de la publication : Damien BAGARIA
Commission communication
Comité de rédaction :
membres de la commission extra-municipale de communication

Juillet

Concert Apér'Opéra	vendredi 6
Vernissage Seund-Ja-Rhee	samedi 7
Théâtre : Les Lavandières de Tourrettes	samedi 7
Comédies Jardinières : Compagnie Bal	dimanche 8
Concert : École de musique des Baous	mardi 10
Bal National	vendredi 13
Marché nocturne	lundi 16
Fête Patronale Sainte Marie Madeleine	du 20 au 24
Concert : groupe Zygomatic	vendredi 27

Août

Concours du Clos des Boules	vendredi 3
Récital de piano : Fabien Parisato	vendredi 3
Cinéma plein air : Ernest Le Rebelle	lundi 6
Cinéma plein air : Les Diables au Soleil	mercredi 8
Cinéma plein air : La Main au Collet	vendredi 10
Chevalets dans la Rue	dimanche 12
Marché nocturne	lundi 13
Concours de boules du 15 août	mercredi 15
Concert Carnaby Street	samedi 18
Concert Merry Mood	samedi 25
Centenaire des Courmettes	vendredi 31
Concours au Clos des boules	vendredi 31

Septembre

Marché Potier	dimanche 2
Concours de boules des Commerçants	samedi 8
Forum des Associations 2018	samedi 8
Concours du Clos des boules	vendredi 14
Soirée Corse	samedi 22
Trail de Tourrettes sur Loup 2018	WE du 22 et 23
Fête du Parc PNR à Gréolières	dimanche 23

Octobre

Vide Grenier	dimanche 7
Voyage en Toscane	jeudi 11

Novembre

Vernissage expo 'Leur Guerre à Elles'	vendredi 9
Soirée Beaujolais	vendredi 16
Show des 3 communes - salle Falcoz	vendredi 23

Décembre

Repas des Aînés	dimanche 2
Marché de Noël	dimanche 9
Concert de Noël du Chœur de Tourrettes	samedi 15
Soupe à l'oignon du Comité des Fêtes	samedi 15

Madame, Monsieur, chers amis tourrettans,

Tourrettes est à la fois un grand village et une petite ville qui s'étend sur un vaste territoire. La recherche d'un équilibre entre la campagne et l'urbain, la préservation d'un patrimoine et le développement lié à l'évolution de notre société sont la responsabilité de l'équipe municipale. Au niveau du village et du hameau de Pont du Loup, il faut veiller à maintenir les activités commerciales et de service. Après la réouverture de la presse et la création de l'agence postale, un cabinet médical ouvrira à la rentrée route de Saint-Jean dans les anciens locaux de la poste. Sur la route de Vence, les commerces revivent. A Pont-du-Loup la municipalité rencontre régulièrement les acteurs économiques et après une action volontariste et conjointe avec Gourdon la construction de la nouvelle école va enfin pouvoir débuter, elle sera un vecteur fort de la densification de ce lieu. L'action de la commune est importante mais il appartient à tous les tourrettans de soutenir leurs commerces locaux.

La salle des fêtes est en cours de rénovation, les activités des associations ont été préservées avec l'installation d'une structure modulaire conséquente. Pour 2019, l'église Saint-Grégoire et l'école élémentaire feront l'objet de travaux. La poursuite des projets identifiés de logements sociaux est un impératif. Au-delà de l'application de la loi il s'agit d'offrir à de jeunes actifs l'opportunité de se loger dans le village et ainsi assurer cette mixité intergénérationnelle sans laquelle notre commune s'endormira. J'assume avec mon équipe l'action conduite dans un contexte financier contraint et dans un environnement réglementaire et normatif de plus en plus complexe. Nous travaillons pour l'intérêt général afin que chacun se sente bien dans notre beau village.

Maintenant les vacances sont là, c'est une période propice au bonheur et à la joie pour les familles réunies et à l'amitié pour les retrouvailles entre amis, pour d'autres dans les métiers du tourisme c'est une période essentielle dans leur activité commerciale. L'équipe culturelle a imaginé et planifié une programmation très riche : concerts, projection en plein air de films liés au village. Une exposition consacrée, pour le centenaire de sa naissance, à la grande artiste coréenne Sund Ja Rhee se tient également à l'espace muséal du Château-Mairie.

Je souhaite à tous et à toutes, tourrettans et touristes, une saison estivale riche de bons moments et de satisfactions espérées.

Avec mon plus cordial souvenir.

Damien Bagaria



SOMMAIRE

Du côté des Ecoles	p 4	Brèves	p 14 à 15
Les petits loups Maraîchers	p 6	Les évènements culturels	p 16 et 17
Les jardins familiaux	p 7	Commerces, services, artisans et associations	p 18
L'écho des travaux	p 8 9	Autour de la violette 2018	p 20
La gestion du risque	p 10	Infos pratiques	p 21
Où en est le logement social ?	p 11	Portraits Marie-Magdeleine Lämmli	p 22
Parlons finances	p 12	et Louis Cresp - Etat civil	p 23
Un projet intercommunal	p 13	Numéros utiles	p 24

Du côté des Ecoles

Rentrée scolaire du cycle 2018/2019

Le rythme revient à la situation d'avant septembre 2014, soit 4 jours par semaine. Le mercredi matin redevient libre :

Horaires du village :

- élémentaire : 8h25-12h / 14h-16h35
- maternelle : 8h25-11h40 / 13h40-16h25

Horaires du Hameau Pont-du-loup :

- élémentaire : 8h30-12h / 14h-16h30
- maternelle : 8h30-11h30 / 13h30-16h30

À Pont-du-Loup le dossier de construction d'une nouvelle école à côté de la salle de la Bigrade est enfin débloqué. La volonté des 2 communes de Gourdon et Tourrettes a été bien perçue par les Services de l'Etat et la CASA.

Les subventions pourront être attribuées au Syndicat Intercommunal de Pont du Loup (SIPL). La relance de l'opération, dépôt du permis de construire, demandes de subventions a pu débuter fin juin. L'objectif est de voir les travaux s'engager dans les premiers mois de 2019.



Ces horaires se retrouvent sur le portail famille avec les autres informations scolaires et périscolaires.

Le mercredi toute la journée l'**accueil de jour** sans hébergement (ALSH) sera assuré sur les 2 écoles du village.

Compte-tenu des effectifs actuellement prévisibles la **situation des classes** sera la suivante :

- 8 classes à l'élémentaire
- 3 classes à la maternelle (-1)
- 3 classes à 3 niveaux à Pont-du-Loup

À Tourrettes des travaux sont planifiés à partir de 2019 sur l'école élémentaire :

- Le déplacement des toilettes obsolètes situées actuellement au milieu de la cour, donc de l'agrandir de facto et de gagner aussi sur l'espace devant l'entrée de l'école.
- La construction d'une salle destinée aux activités périscolaires qui pourra éventuellement servir pour les cours.

Une boîte à lire « enfants » a été installée à l'entrée de l'école élémentaire.

La sécurisation des écoles se poursuit :

- caméras de vidéoprotection sur les 2 entrées
- réaménagement de la clôture de l'école maternelle côté du parking de la Madeleine courant de l'été.

REPUBLIQUE FRANÇAISE — Département des Alpes-Maritimes

Commune de Tourrettes-sur-Loup

Construction d'un Groupe Scolaire et Services Communaux

ADJUDICATION

A la Mairie de TOURETTES-sur-LOUP, le 31 Juillet 1910, à 10 heures du matin

Le DIMANCHE 24 Juillet 1910, à dix heures du matin, il sera procédé en séance publique par M. le Maire de Tourrettes, assisté de deux Conseillers Municipaux et en présence de M. l'Architecte aux travaux du projet et de M. le Procureur du canton de Buz, dans les formes réglementaires, à l'adjudication au rabais sur soumission scellée des travaux ci-après :

DÉSIGNATION DES TRAVAUX	Montant des Travaux	Entrepreneur
Terrassement et Maçonnerie	23345.10	
Menuiserie	432.75	
Serrurerie	3538.15	
Fleurbaie, Plomberie, Installation Sanitaire	655.40	1079.64
Peinture à l'huile, Vitrerie	1661.30	
Matériel Scolaire	615.85	
	584.00	





Concours art et littérature Satomi Ichikawa

L'école des loisirs organise chaque année un concours « Art et Littérature » sur un auteur.

L'objectif : après avoir lu des albums de l'auteur, réaliser une œuvre plastique (album, affiche, objet en 3D, maquette, livre pop up), sur un thème donné. Cette année l'auteur était Satomi Ichikawa et le thème « *Les amis de Satomi Ichikawa vous emmènent en voyage* ».

Les enfants de CE1 de Tourrettes ont donc travaillé depuis le début de l'année sur plusieurs albums de l'auteur. À la suite de ces lectures un rallye-lecture a été organisé. Puis, les enfants ont imaginé une maquette sur le thème proposé en utilisant les lectures du rallye. Ils ont représenté les enfants de Tourrettes-sur-Loup montant dans un dalla dalla (bus asiatique) volant partant à la rencontre des amis de Satomi Ichikawa. Sont donc représentés sur la maquette différents personnages et divers lieux des albums de Satomi Ichikawa : une palmeraie, un souk du Maroc, une embarcation sur le fleuve Niger, Boun et le papillon qu'il essaie d'attraper en Asie, Hana une petite japonaise qui invite ses parents à la fête de la tomate, l'éléphant « mammout ».



Les enfants répartis dans un premier temps en petits groupes ont réalisé en découpant, collant, peignant et en utilisant des matériaux variés (papier, carton, feutrine, papier de soie, laine, tissu...) une petite scénette. Ensuite ils ont tout regroupé et agencé afin d'organiser la maquette. Les enfants ont fait appel à leur imagination pour inventer, créer, combiner les matières afin de réaliser un projet qui leur tenait à cœur. Leur maquette est arrivée première ex aequo dans leur catégorie.

La remise des prix a eu lieu à Nice le 24 mai en présence de l'auteur.

www.ecoledesloisirs.fr



Du BIO dans les assiettes

Une nouveauté depuis le mois de janvier, l'introduction de produits frais bio dans les menus.

À la suite du sondage réalisé auprès des parents d'élèves quant au bio à la cantine a été révélateur : 80% des parents y ont été favorables. API restauration a pu, moyennant une augmentation de 40 centimes par repas, proposer un produit bio par menu. Légumes, fruits et yaourts sont bio, l'approvisionnement pour toutes les denrées se fait en circuit court. Afin d'éviter le gaspillage, les enfants sont servis de façon raisonnable, et peuvent toujours demander un supplément du plat principal. La préparation des légumes frais donne plus de travail, de même les féculents bio sont plus longs à cuire mais les saveurs oubliées depuis des années sont de retour.

Les élèves sont invités à découvrir des légumes qu'ils ont peu l'habitude de rencontrer, cependant les assiettes sont, dans l'ensemble, rapidement vides ; certains lèvent le doigt pour être avoir un peu plus de viande, de semoule et pourquoi pas de légumes. À la question c'était bon ? Un sourire et un oui arrivent rapidement.



Les Petits Loups Maraîchers

Les Petits Loups Maraîchers viennent de créer leur association après 6 mois de travail préliminaire pour définir le projet de jardin collectif. Ce projet concernera toute la population intéressée principalement des communes de Bar-sur-loup, Gourdon et Tourrettes.



Ce projet n'invente rien de nouveau, mais il reprend un concept déjà utilisé depuis plusieurs années en France et dans bien d'autres pays. Exemple sur Lyon : « Côté Jardins ».

Son principe est simple et s'appuie sur les compétences d'un maraîcher ou jardinier professionnel qui organise la production en respectant des méthodes de cultures définies par la communauté.

Chaque adhérent à l'association cotise annuellement afin de couvrir les frais de culture et le rémunération du professionnel et participe, à hauteur de 6 à 7 jours par an, à la production maraîchère.

En retour, il reçoit un panier de légumes hebdomadaire pour une famille de 4 personnes sur une quarantaine de semaines sur l'année. Le prix du panier est moins cher que le panier bio du commerce.

De nombreuses activités annexes, comme la valorisation des récoltes, cuisine, visite et activités scolaires... peuvent se greffer à l'activité de base. Dans un contexte collaboratif avec un mélange des générations, fédérer des bonnes volontés pour travailler ensemble qui lisse les différences. Mais c'est aussi se connaître alors que nous vivons tous dans des maisons individuelles. C'est donc aussi des occasions de se retrouver et de faire la fête.

Un premier jardin expérimental a démarré sur Gourdon, au Pont-du-Loup, dès février. Lieu de rencontre concret avec la création d'un potager mais aussi l'occasion de partage autour des principes d'actions des Petits Loups Maraîchers, par exemple éduquer à l'environnement, partager des savoir faire et créer du lien social...

Aujourd'hui le projet est rentré dans sa phase active puisque depuis la dernière semaine d'avril les autorisations ont été accordées pour exploiter une parcelle située sur la zone de l'ancienne Papeterie sur la commune de Bar-sur-Loup.



En un temps record grâce à une préparation et une organisation efficace dès que l'accord de la Mairie de Bar-sur-Loup a été concrétisé, le terrain a été préparé et les premières plantations ont été mises en place, le tout en 3 jours !!! Un bel élan de solidarité et de travail en équipe !

A ce jour ont été plantés : betterave, choux fleurs, salades, tomates, cebettes, choux, oignons, blettes, concombres. Les prochaines plantations prévues à ce jour sont pommes de terre et carottes... Sur une petite parcelle à côté nous avons semé de l'engrais vert et des fleurs variées.

Les Petits Loups Maraîchers ont été présents pour se faire connaître sur plusieurs événements dans la région : « Souffleurs d'avenir », « Evaleco », et ont organisé une réunion publique le 20 avril au Bar-sur-Loup. Ils ont participé au marché aux plantes de Tourrettes le 2 juin et aux « Rencontres Nature et Partage » à la Papeterie le 9 juin.

Contact : ☎ 07 68 87 91 25

Faire un don pour ce projet de culture agrobiologique avec formation
www.donnerenligne.fr/les-petits-loups-maraichers/faire-un-don



Les jardins familiaux

Beaucoup de progrès depuis la fin 2017 et les images de nos fabuleuses récoltes. Petit retour en arrière :

L'idée

Créés en Novembre 2016, à l'initiative d'Alexandra Dubreuil, médecin à Tournettes, les Jardins Familiaux de Tournettes ont débuté leur activité fin avril 2017 avec l'objectif de permettre aux résidents du village médiéval la jouissance d'un petit potager personnel en culture raisonnée. À cet effet une convention de mise à disposition gracieuse a été accordée par la commune aux JFT, association Loi de 1901, sans but lucratif.

Le lieu

Les jardins, situés sur le flanc Ouest du village, desservis par le chemin des Horts, sont constitués de terrasses anciennes, délaissées. D'indispensables travaux de déboisement et la construction d'un accès ont été financés par la municipalité.



La mise en état des planches et la réhabilitation des restanques ont été entreprises par les premiers adhérents.

Un an après

Grâce au travail acharné de ses adhérents la surface dégagée est passée de 850m² à 1450m² soit 26 parcelles sur 7 niveaux de restanques avec aménagement de zones communes en jardin d'agrément

Les Jardins Familiaux comptent aujourd'hui 25 adhérents et mécènes.

Tout au long de l'année, les adhérents restent à la disposition des curieux qui souhaiteraient visiter les Jardins Familiaux.

Contact : ☎ 06 30 87 47 77

« Jardins d'AQUI » : le PNR s'invite aux jardins familiaux

En cette belle matinée du 7 Avril les amateurs et curieux ont été conviés à agrémenter les Jardins Familiaux par 200 plantes méditerranéennes offertes par le PNR (Parc Naturel régional des Préalpes d'Azur) sous l'autorité de Philippe Salque et Muriel Cary (chargée de mission au PNR) qui en assuraient l'animation. Le choix de ces plantes locales adaptées aux conditions d'aquí garantit le maintien de la qualité et la spécificité de nos paysages et territoires.



Auparavant les jardiniers avaient préparé l'entrée du site et quelques emplacements dits « communs » pour y accueillir ces espèces adaptées à notre climat et résistantes à la sécheresse : thym, romarin, sauge, lavande, hysope. Ce chantier participatif d'aménagement de l'accueil des jardins a été suivi avec curiosité, bonne humeur et beaucoup de questions.

L'intervention du PNR s'inscrit dans une démarche de valorisation des patrimoines naturels et d'accompagnement des initiatives locales dans le respect du paysage méditerranéen et de sa biodiversité. L'une de ses missions est d'assurer une coordination des actions de préservation, de gestion et de mise en valeur sur son territoire par les diverses collectivités publiques.



L'écho des travaux

Pendant que débutaient les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente et la mise à disposition d'une **structure provisoire** sur le terrain Casta, le premier semestre 2018 a vu la réalisation de travaux sur les réseaux d'eau, de réfection de routes et d'autres aménagements sur la commune.

- À la suite de nombreuses fuites, la **canalisation de distribution d'eau de la route des Cabanes** a été remplacée sur 260 mètres linéaires. Le chantier a consisté en la mise en place d'un nouveau tuyau en acier de 100 mm de diamètre permettant aussi l'implantation d'un nouveau poteau d'incendie. Compte tenu de l'étroitesse de la voie, la route a été fermée à la circulation pendant les travaux : que les riverains et les autres usagers de la route soient ici remerciés pour leur patience.

- Le **canal de la Gravière**, qui apporte l'eau du SIEVI à Tourrettes et Pont-du-Loup, s'est révélé particulièrement fuyard sur ce tronçon : pas moins de 27 fuites y ont été réparées en 18 ans, l'une d'elle ayant même nécessité l'assistance d'un hélicoptère pour intervenir dans une zone très difficile d'accès, au nord du chemin de Saint-Arnoux. Cet ouvrage a été dévié sur un nouveau tracé qui emprunte un chemin privé au quartier du Fournas, puis la route de Grasse, la vieille route de Vence à Grasse et enfin la piste des Valettes. En tout 1600 mètres de conduites en fonte de 250 mm et 300 mm ont été posées, pour convoyer le précieux liquide sous une pression qui peut atteindre 17 bars dans certains secteurs.

Une anecdote caractéristique de la nature du sous-sol de Tourrettes : une **cavité souterraine** a été découverte pendant la phase de terrassement ; son exploration par une équipe de spéléologues a retardé de quelques jours l'avancement du chantier.



A l'issue des travaux sur la piste des Valettes, le Conseil Départemental réalisera sur cette voie, au cours du second semestre, la poursuite de l'**itinéraire cyclable** du moyen pays.



- A la suite des travaux de réfection du canal de la Gravière, le tronçon Est de la **vieille route de Vence à Grasse**, entre le pont de Pié-Lombard et la route de Grasse a été recouverte avec un enrobé neuf.

Les travaux relatifs aux réseaux d'eau potable ont été réalisés en partenariat avec le Syndicat Intercommunal de l'Estéron et du Var Inférieur (SIEVI).

- La moitié Ouest de la **route de Pié-Lombard** a été entièrement refaite, après la rénovation de la partie Est, réalisée en 2017.



- Les équipements installés dans le **stade Jules Osteng** sont parfois bien pratiques après une séance de baseball !



- Place de la Libération un **portail en bois** masque maintenant les conteneurs à déchets de l'impasse des jardins ; une autre porte, métallique celle-là, isole l'autre extrémité de la voie.

- VIVAL qui mène une démarche très volontariste sur tout ce qui concerne l'esprit village et la proximité, offre un service supplémentaire : le **VivalLivres, une petite bibliothèque** libre, mise à disposition de tous, sur le principe du partage et de l'échange. Elle a été installée par les services municipaux à côté du Bureau d'information Touristique (anciennement Office de Tourisme).

Chacun peut faire vivre la boîte VivalLivres en empruntant, ou en y déposant des livres.



- Le **Conseil Départemental** a entrepris de rénover la route de Grasse, entre la sortie ouest du village et l'intersection des Valettes ; l'objectif est de réaliser une nouvelle surface antidérapante et de diminuer l'effet potentiel du verglas, au moyen d'un enrobé coulé à froid.

- La route de Vence n'est pas en reste : en effet elle a aussi fait l'objet de soins particuliers : une portion de la voie débutant au niveau de la route des Anciens Combattants et s'étendant vers l'Est a été refaite.

- Sur cette même route de Vence, on note également la sécurisation de la falaise, par la pose d'un grillage de rétention, à la sortie Est de la commune, au niveau de l'intersection avec la route de la Madeleine.

Ces trois importantes opérations de voirie sont à la charge et financées par le Conseil Départemental.

Rénovation de l'église

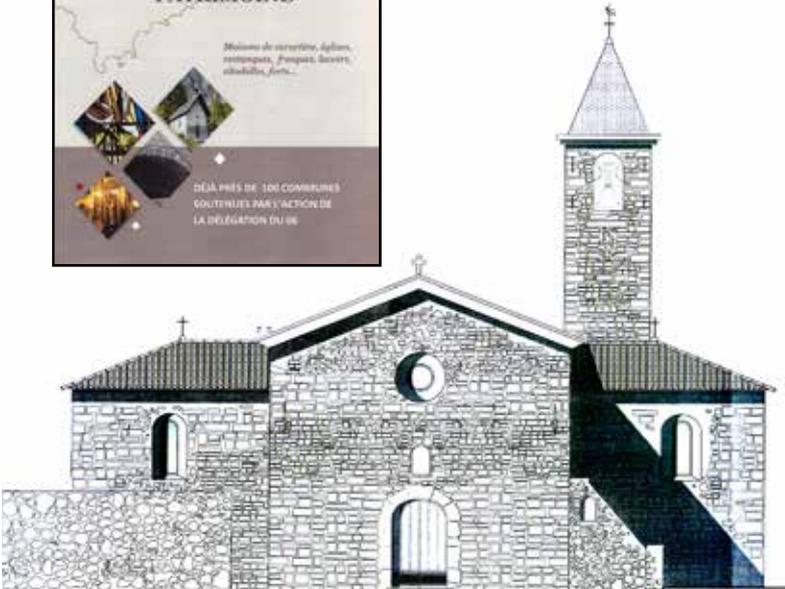
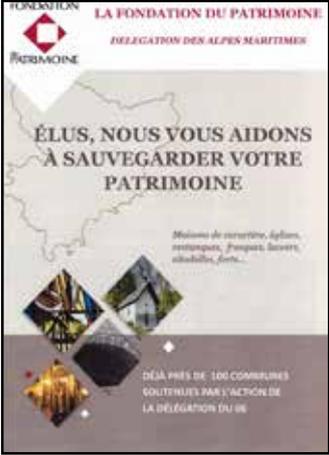
En 2009, deux études sur l'église du village avaient été lancées. La première réalisée par un archéologue, avait comme objectif de décrire l'histoire des phases successives de sa construction. La seconde conduite par un architecte du patrimoine s'intéressait à l'état structurel de son bâti.

Elles ont abouti en 2017 après une période de « sommeil ». En croisant les résultats de ces deux dossiers, un projet de restauration et de rénovation profondes de l'église a été arrêté.

Lors du Conseil Municipal consacré au budget 2018 une autorisation de programme a été votée et déclinée sur 4 années en crédits de paiement (AP/CP). Il s'agit cette année de finaliser le projet au plan technique, puis en 2019 de travailler sur la toiture, en 2020 sur la totalité des éléments intérieurs et enfin en 2021 de traiter l'ensemble des façades.

Dans ce cadre une convention va être signée avec la Fondation du Patrimoine pour lancer une souscription destinée à financer une partie des travaux. Une campagne de communication sera initiée à la fin de l'été afin d'en expliquer les modalités pratiques.

Quand on regarde les résultats de telles actions pour des projets patrimoniaux dans d'autres communes, il est espéré que les tourrettans participeront nombreux pour leur église. L'équipe paroissiale a déjà engagé la démarche en organisant un très beau concert le 26 mai dont les recettes seront les premières contributions.



La gestion du risque

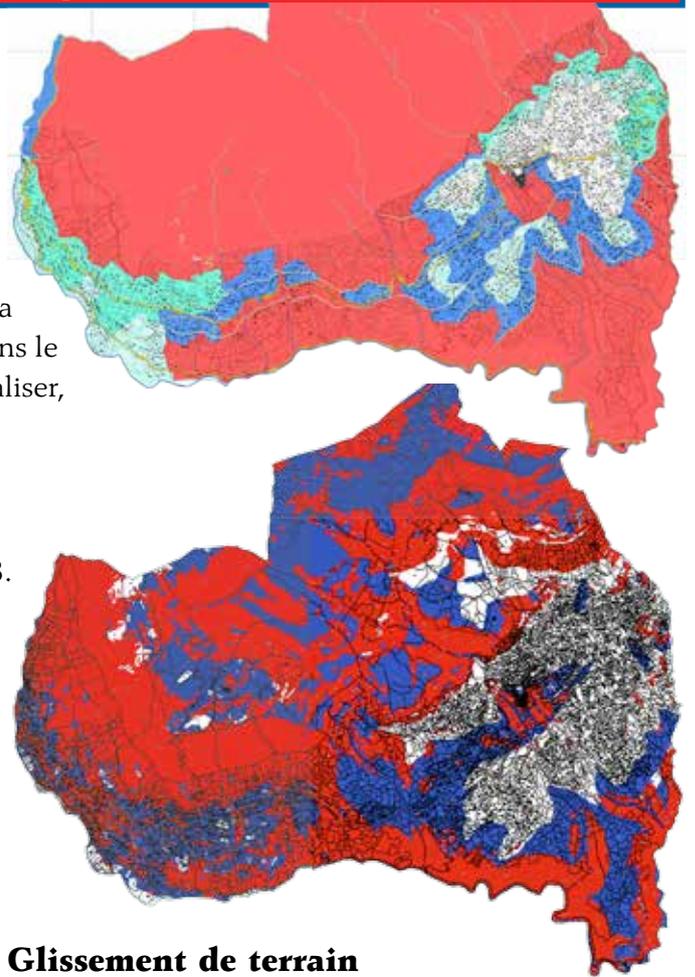
PPR incendie de forêt

Une seconde réunion relative à la révision du PPRIF de 2007 s'est tenue à la mairie le 17 avril 2018. Actuellement l'arrêté de prescription de la révision du PPRIF n'est pas pris, la DDTM est en attente de la décision de l'autorité environnementale (ministère) sur l'éligibilité à évaluation environnementale. Toutefois, la Commune a relancé les travaux obligatoires prescrits dans le PPRIF de 2007 (hydrants à créer, voies de liaisons à réaliser, plateformes de retournement à identifier).

PPR mouvement de terrains

L'enquête publique s'est terminée le 13 avril 2018. Le commissaire enquêteur a remis son rapport à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) le 28 mai. Le rapport va faire l'objet d'une analyse avec le bureau d'études mandaté par la DDTM.

L'approbation du PPRMvT devrait intervenir avant le 27 juillet 2018



Respect de l'environnement

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé tout au long de l'année sont obligatoires dans les Alpes Maritimes, en vertu des dispositions de l'arrêté préfectoral 2014-452 du 10 juin 2014.



Périmètre de sécurité : 50 ou 100 m selon les zones d'habitat

L'incinération des déchets végétaux est interdite dans le département (arrêté préfectoral 2014-453 du 10 juin 2014).

L'usage de machines bruyantes est réglementé par l'arrêté préfectoral 2002-100 du 4 février 2002, relatif à la lutte contre le bruit :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables,
- de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis,
- de 10 à 12h les dimanches et jours fériés

Glissement de terrain

Ce printemps un important glissement de terrain s'est produit au Caire. La partie effondrée est bien visible depuis le quartier de La Madeleine.



Où en est le logement social ?

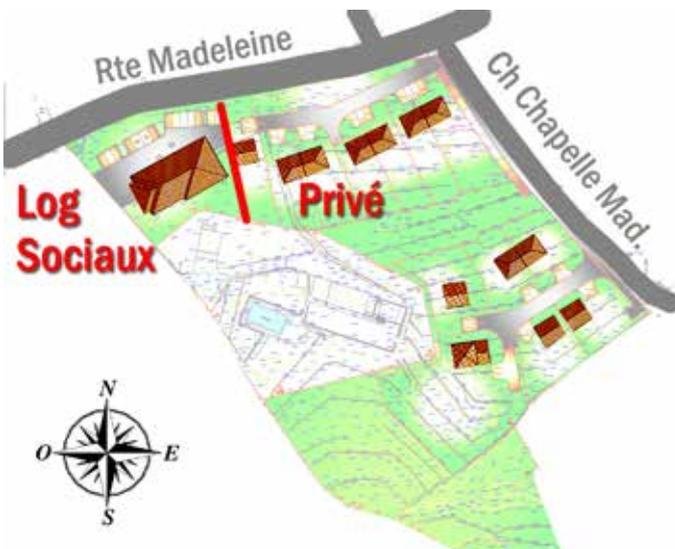
1 .Les Vignons (20 logements)

Après un premier recours au Tribunal Administratif de Nice et un pourvoi en cassation au conseil d'Etat sur le permis de construire initial, l'audience concernant un nouveau recours sur le PC initial modifié s'est tenue le 22 juin. Le jugement est en attente.



2 .La Madeleine (11 ou 13 logements)

Ce projet inscrit dans un contexte de mixité sociale démarre. Pour la partie privée la viabilisation des lots à construire est en cours et la Commune va lancer les travaux de connexion au réseau d'assainissement collectif. Enfin le PC pour le volet logements sociaux a été déposé par le bailleur et il est en cours d'instruction.



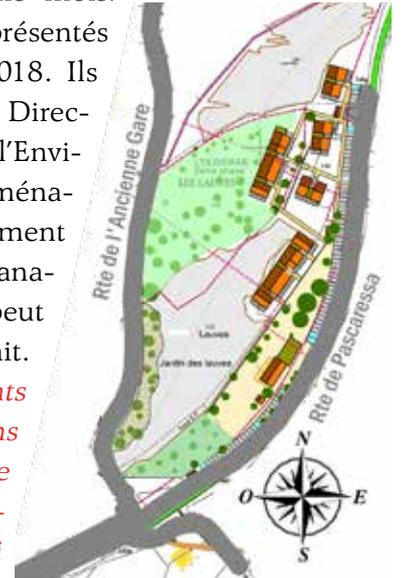
3 .La Gare (30 logements)

Une étude de faisabilité a été réalisée par la CASA, qui détient la compétence logement, à la demande de la commune sur ce site lui appartenant et où l'assainissement collectif est présent.

Un potentiel de 30 logements dans une première phase (*) serait possible. Toutefois compte-tenu de la nature du site, une étude « faune/flore » est en cours depuis plusieurs mois.

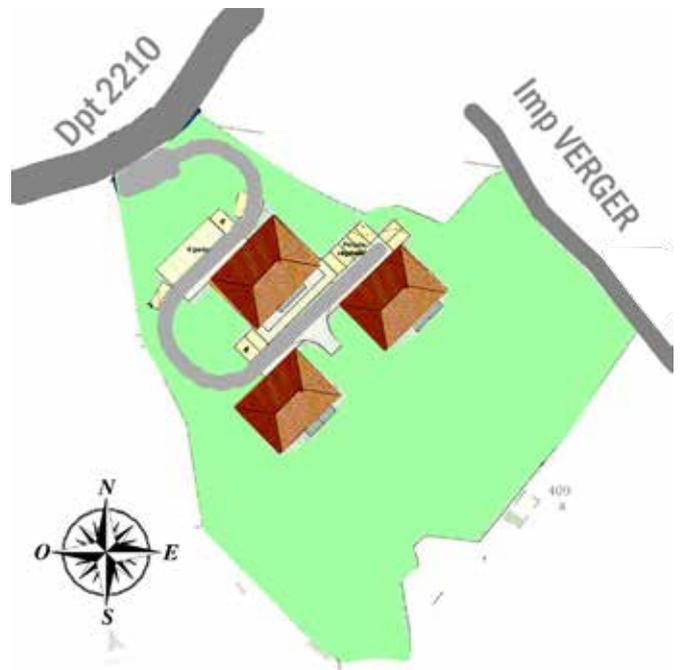
Les résultats seront présentés à la fin de l'année 2018. Ils seront transmis à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) qui après analyse précisera ce qui peut ou ne peut pas être fait.

() 12 logements supplémentaires dans une seconde phase pourraient éventuellement être aussi construits.*



4 .Les Vergers (20 logements)

Le terrain a été acheté par l'Etablissement Public Foncier (EPF). Deux problèmes sont en cours de résolution, l'équilibre financier de la revente à un bailleur social et le choix de la solution pour l'assainissement collectif.



Parlons finances ...

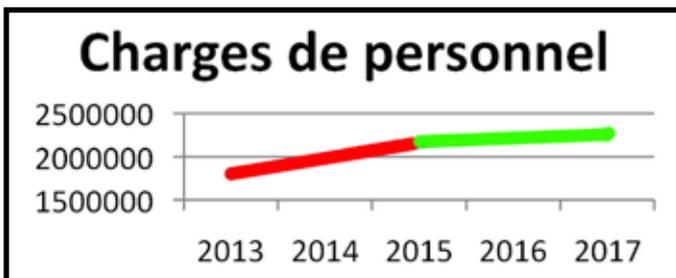
Bilan 2017

La dotation globale de fonctionnement (versée par l'Etat) se réduit d'année en année (-20.000 € environ en 2018). Grâce à une intervention du Maire auprès du Préfet, les pénalités « logements sociaux » ne seront pas appliquées à la commune cette année. La contribution au Fonds de Péréquation Inter-Communal (FPIC) ne cesse de croître.

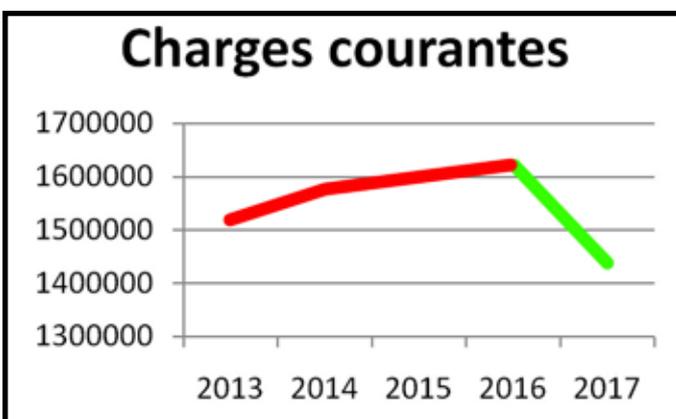
Les recettes de la commune continuent ainsi à subir une importante baisse alors que les prélèvements augmentent. Cela engendre un manque à gagner de plus d'un million d'euros sur 4 ans.

Afin de faire face à cette baisse de capacité d'auto-financement, la municipalité a décidé de ne pas augmenter les impôts (*). Le seul levier disponible reste donc l'emprunt.

(*) les bases d'imposition n'ont pas été modifiées. Seul le prélèvement communal sur la taxe d'habitation des résidences secondaires a été augmentée de 20 à 40% (la limite fixée par l'Etat étant de 60%) pour une application en 2019.



La politique de rationalisation des charges de personnel permet de tendre peu à peu vers une stabilisation des dépenses de personnel.



Les charges courantes ont été nettement réduites en 2017 grâce essentiellement à : la fin du marché de la crèche, une diminution des dépenses de voirie (-40.000€) et une baisse des dépenses d'électricité (-20.000€) liée aux investissements précédemment effectués.

La Commune maintient sa politique de rationalisation des moyens qui porte ses fruits :

- limitation des dépenses courantes,
- investissements permettant des économies,
- externalisation de certains services (nettoyage du village...),
- limitation des recrutements après départs en retraite,
- recherche active de financements extérieurs (subventions, mécénat),
- recherches de ressources fiscales complémentaires.

Budget prévisionnel 2018

Dépenses de fonctionnement 5 346 000 €

33,5%

Administration générale

Electricité, eau, assurances, locations, nettoyage des locaux, frais postaux, salaires...

27,6%

Enfance / jeunesse

Ecoles, cantines, crèche, maison des jeunes, centre de loisirs, périscolaire...

27,4%

Cadre de vie

Services techniques, travaux et réparations, voirie, éclairage, espaces

11,5%

Vivre ensemble

Subventions aux associations, culture, fêtes et manifestations, CCAS, stade et tennis, Police Municipale

Recettes de fonctionnement 5 346 000 €

3 365 000€

(66%)

Impôts et taxes

686 000€

(14%)

Dotations/participations

Etat, département, CASA, CAF...

680 000€

(13%)

Produits des services

dont personnel refacturé

195 000€

(4%)

Attribution de la CASA

Dotation de compensation, dotation de solidarité

140 000€

(3%)

Divers

Atténuations de charges, produits de gestion courante...

Plus le report de 2017 (280 000 €),

...budget 2018

(*) Investissement effectué si entièrement subventionné

Dépenses d'investissements

4 955 000 €

	Sécurisation de la falaise (*) (village)	1 000 000 €
	Jeunesse et sport Ecole maternelle, travaux écoles, équipements sportifs	235 000 €
	Voirie	320 000 €
	Bâtiments communaux Centre tech.,, Salle des Fêtes, Moulin Baussy	2 880 000 €
	Logements sociaux	80 000 €
	Urbanisme et aménagt du territoire PLU, étude plan de circulation...	75 000 €
	Divers et imprévus	140 000 €
	Réseaux Fibre commune, vidéoprotection, réseau pluvial	230 000 €
	Acquisitions Mobilier, matériel, logiciels, véhicule	80 000 €
	Services aux citoyens Icitoyen, panneaux d'information municipale	105 000 €
	Cimetière	20 000 €
	Église	20 000 €
	Sécurité incendie	60 000€

Recettes d'investissements

	S ubventions (45% des investissements)	2 263 000 €
	E mprunt	900 000 €
	C ession de terrain	400 000 €
	A mortissements	320 000 €
	V irement (de la section de fonctionnement)	300 000 €
	A utres (FCTVA, Taxe d'aménagement...)	556 000 €

Un projet intercommunal

Grand parcours des Baous

La Commune s'engage dans la valorisation de son patrimoine naturel, culturel et humain. Au travers d'une démarche qui s'inscrit dans le programme européen LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale), Tournettes s'associe au SIVOM du Pays de Vence et aux Communes du moyen pays : Saint-Jeannet, Vence, Gattières, Carros, Le Broc, Gillette, Coursegoules et Bouyon pour mener à bien un projet d'itinérance pédestre dénommé « **GRAND PARCOURS DES BAOUS** ». La Métropole Nice Côte d'Azur et le Conseil Départemental des Alpes Maritimes ont été également associés à cette démarche.

C'est un projet d'itinérance pédestre qui s'inscrit dans l'un des objectifs de la stratégie LEADER de développement touristique durable par la création « d'outils de connaissance et d'appropriation des patrimoines, des ressources et des diversités de territoire ».

La Région PACA est la nouvelle Autorité de Gestion du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) pour la période 2014-2020.



La réflexion menée par les 9 communes associées dans ce projet s'oriente vers le partage d'un territoire commun, la valorisation d'un espace naturel et la mobilisation des partenaires et décideurs locaux autour d'une action commune et transversale d'itinérance. Les objectifs retenus par ce projet auront pour résultat le développement touristique du territoire et l'amélioration des conditions d'accueil dans les villages :

- Création d'un axe d'itinérance permettant de structurer les activités de pleine nature et d'en faciliter ainsi un développement maîtrisé en tenant compte des usages actuels : l'élevage, l'agriculture, le respect du patrimoine, du paysage et de la nature.
- Diagnostic général : état des sentiers, liaisons inter-communes, offres d'hébergement et de restauration dans les villages, patrimoines culturels et naturels (paysages d'exception, villages perchés).
- Diversification de l'offre touristique.
- Développement d'une offre de qualité des populations.
- Développement de l'hébergement.

Brèves ...

Médailles pour la Ferme des Courmettes

Le 19 avril, lors d'un concours fromager à la foire de Brignoles où près de 450 types en provenance de toute la région ont défilé sur les papilles du jury, **Bruno Gabelier, notre fromager tourrettan**, a été primé :



- Médaille d'OR dans la catégorie Lactique Chèvre Demi-Sec
- Médaille d'ARGENT dans la catégorie Lactique de Brebis Demi-Sec
- Médaille de BRONZE dans la catégorie Spécialité Laitière de Chèvre



Pour compléter le palmarès, à l'occasion du concours départemental à Beuil le 3 juin, il a obtenu :

- 5 médailles d'or: Chèvre frais, chèvre mi-sec, chèvre crémeux, Brebis frais, Yaourt de brebis
- 3 médailles d'argent: Chèvre sec, Brebis crémeux, crème dessert

Voir le reportage sur la ferme des Courmettes avec de magnifiques paysages sur : <https://vimeo.com/269232038>

3860 route des Courmettes ☎ 06 14 01 21 97

La Bastide aux Violettes a reçu de janvier à avril 2018, 2300 visiteurs, et 700 personnes en groupe pour les visites guidées et ateliers bouquets, sans oublier les enfants des écoles de Tourrettes et Vence.

Ironman du 16 mai

Emmanuel Blin et Fabien Sgualivato, tourrettans, ont participé à cette compétition.

Le Sansot fête le printemps !

Le 21 mars des professionnels du tourisme et de la gastronomie, de Monaco jusqu'à Cannes, ont été invités par Stéphane Furlan afin de leur faire connaître notre beau village.

700 Route de Grasse ☎ 04 93 59 03 94



Deux labels pour le Ranch des Baous

Audité par la Fédération Française d'Équitation le Ranch a obtenu le label d'activité Cheval Club de France et celui d'activité Poney Club de France.

- **P**oney Club de France : enseignement sur poneys, pédagogie et activités adaptées aux enfants et aux adolescents.
- **C**heval Club de France : enseignement sur chevaux, pédagogie et activités adaptées aux adolescents et aux adultes.

Cette labellisation met en valeur la qualité globale des prestations proposées par une équipe professionnelle regroupée autour de Michel et Anne Condessa, propriétaires passionnés d'équitation et de chevaux et Jacques Heron diplômé d'État. De la découverte à la compétition, à poney ou à cheval, le Ranch des Baous est ouvert à un public de tous âges, et propose stages, balades, passages de galops, concours de saut d'obstacles, éthologie...

Ranch des Baous ☎ 04 93 32 14 99
1270 route du Caire www.ranchdesbaous.com



Le Chœur de Tourrettes était en concert le 25 mars (hommage à J.Philippe - photo ci-dessous), le 30 avril avec « Calycanthus » (Italie), et le 24 juin avec « La Chanterelle » (Québec)



Le 26 mai **Amy Blake et Takako k.Basey** ont offert leur concert « Hana-fleur de printemps » au profit des travaux de rénovation de l'église Saint Grégoire :



... Brèves

Société Historique de Tournettes

À la suite de nombreuses demandes, les Tomes I et II sur l'**historique du « Pont-du-Loup »** ont été réédités. Le **Tome III** est prévu pour fin 2018.

Ces revues sont disponibles chez nos commerçants :

- Tabac/Presse - Pont-du-Loup ☎ 04 93 24 10 80
- La Presse Les Violettes - ☎ 09 83 60 39 49
- La Tanière du Loup - ☎ 04 93 24 12 26



Route-sculptures-alpes-maritimes

Irène et Peter Poethig ont créé depuis quatre ans cette « route », une exposition annuelle en pleine nature dans les jardins de leur maison d'hôtes design « Les 4 éléments ».

Cette 4^e édition réunit 18 artistes de l'arrière-pays vençois dont les œuvres ont pu être admirées lors du vernissage du 26 mai par de nombreux visiteurs.

Vous pouvez découvrir cette exposition sur rendez-vous ☎ 06 72 31 59 51

www.route-sculptures-en-alpes-maritimes.fr



Atelier culinaire

Cet atelier ouvert début mars par le Club Les Violettes se pratique dans la nouvelle cuisine du Moulin de Baussy rénovée par la Commune. Nicole Briquet explique « *pour l'instant nous sommes restés dans une cuisine très méditerranéenne mais nous souhaitons aussi découvrir des plats (salés et sucrés) venus d'autres régions de France et pourquoi pas de pays plus lointains.* »

Chaque séance débute à 10 heures et comprend l'apprentissage d'un plat salé puis d'un dessert, dégustés ensuite avec un petit verre de vin ! Les desserts déjà travaillés font rêver : tarte aux pommes, gâteau à l'ananas, tarte au citron, gâteau aux prunes et crumble pommes/poires...un atelier, on le voit qui cultive le bon goût !

Vous avez envie d'apprendre de bons petits plats et des idées à proposer ?

Nicole Briquet

☎ 06 12 21 90 64



Fonderie d'art Bronze d'Airain

Dans le cadre des journées européennes des métiers d'art, Marc MASSA a ouvert pendant deux jours son atelier de fonderie. C'est un maître artisan ferronnier d'art qui a accueilli les nombreux visiteurs, il a passionné son auditoire par ses explications. Titulaire du label Entreprise du Patrimoine vivant, il travaille avec de nombreux artistes de la région. Il forme son fils qui l'a rejoint depuis 5 ans et lui apprend tous les aspects de cet art afin que la transmission se fasse et que ce savoir-faire extraordinaire se perpétue.

Notre village est fier d'abriter un tel talent qui renforce sa dénomination de cité des Arts.

2502 route des Valettes

☎ 06 83 71 27 67

Les évènements culturels

Deux grandes expositions ont marqué les six derniers mois de l'Espace Muséal situé au deuxième étage du Château-Mairie, le « **FRAC** » et « **Le Printemps de la Photo** »

Le Printemps de la Photo a fêté ses 3 ans avec trois artistes tourrettans qui, par leur talent et leur sensibilité, ont enchanté le nombreux public. On a pu admirer « *À fleur de peau* » une exposition mise en place par le service Culture de la ville, les artistes photographes étant : Katarina Brunclikova, Ellen Teurlings et Pavel Brunclik. Travail sur la lumière, corps magnifié par la gestuelle de la danse, visages où l'on lit l'empreinte du temps, une exposition qui a touché au cœur le visiteur.



Vernissage « À fleur de peau »



M & Mme Teurlings



Le FRAC Marseille (Fonds régional d'Art Contemporain), comme tous les ans depuis 2001, propose à Tourrettes une exposition de deux à trois mois. On sait que le FRAC (créé en 1982 par Jack Lang, ancien Ministre de la Culture) a pour but de constituer une collection publique d'Art contemporain, ce patrimoine ainsi élaboré est diffusé largement auprès de communes choisies pour leur sensibilité à l'Art. Les expositions proposées permettent d'intéresser un large public à la démarche artistique actuelle. Des groupes scolaires sont accueillis lors des expositions ainsi que des groupes d'adultes, comme par exemple le réseau Botox's qui vient tous les ans à Tourrettes. Ce réseau d'art contemporain des Alpes et Riviéra a été captivé par l'exposition de cette année « Belle Terrasse » dont l'auteur Suzanne Hetzel leur a longuement expliqué le cheminement.

L'entrée aux expositions de l'Espace Muséal est gratuite.



Séance de Patrick Rosiu avec les enfants



Suzanne Hetzel commente ses œuvres

Cinéma

« Le Scourédon tisse sa toile »

Après une première expérience en 2016, cet été sur la place du Scourédon, 3 séances de cinéma de plein air seront proposées, et les films retenus sont liés de près ou de loin, à notre village.

- Lundi 6 août : « Ernest Le Rebelle », film de 1938 avec Fernandel
- Mercredi 8 août : « Les Diables au Soleil », film de 1958, avec Nathalie Wood, Frank Sinatra et Tony Curtis.
- Vendredi 10 Août : « La Main au Collet », film de 1955, avec Grace Kelly et Gary Grant.

Nous tenons à remercier plus particulièrement Paul Saddier, Président d'honneur de l'association Culture et Cinéma à Vence, « Le Monsieur cinéma du pays vençois », pour ses conseils, sa collaboration enrichissante, qui vont rendre possible cet événement .

Nous vous attendons nombreux pour ces 3 RDV sous les étoiles !



Séquence au lavoir dans « Les diables au soleil »

Expositions au Château-Mairie

Deux sont prévues à l'Espace Muséal :

- *Seund Ja Rhee* du 7 juillet au 15 septembre
- « *Leur guerre à elles* » du 6 au 30 novembre

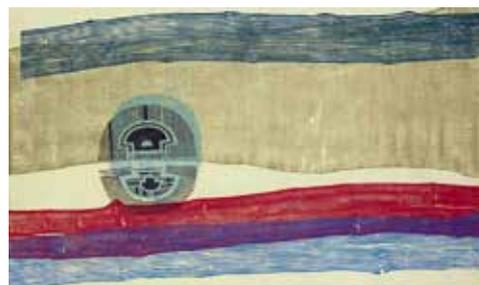
Seund Ja Rhee

Seund Ja Rhee née le 3 juin 1918 à Jinju en Corée est décédée le 8 mars 2009. Elle fut à la fois peintre, graveur et céramiste.

Elle fut contrainte de quitter son pays natal en 1951 à cause de la guerre en Corée, c'est alors à Paris qu'elle s'installe.

En 1968, elle achète à Tourrettes une vieille bergerie (quartier de l'ancienne gare) où elle réside une partie de l'année, vingt-cinq ans plus tard, elle fait construire sur ce lieu, sa célèbre maison ronde partagée en son milieu un un petit cours d'eau.

Cette artiste prolifique aura produit 1.000 peintures, 700 gravures et 250 céramiques ainsi que de nombreux dessins, elle a exposé de son vivant en France et en Corée.



La mémoire de nos aînés

Dans le cadre de l'année de commémoration du centenaire de l'armistice de 2018 la commune a obtenu le label « Mission du Centenaire » pour le programme d'actions envisagé.



- **Exposition**
Les femmes pendant la 1ère guerre mondiale
- **Spectacle – chants et lectures**
« *Leur guerre à elles* »
- **Conférence**
« *Les femmes pendant la grande guerre* »
- **Travail pédagogique** des élèves de l'école élémentaire

Par ailleurs une trentaine d'ouvrage sur la guerre 1914/1918 est disponible au Foyer du livre pour les adhérents de l'association.*

***Foyer du livre - rue du frêne
adhésion 20€ par famille**

Du nouveau dans les commerces, services,

Fournitur matériel médical

Claude Duserre apporte des solutions humaines et sur mesure pour préserver le retour et maintien à domicile, l'autonomie de la personne, du nouveau-né au sénior.



Le prestataire médico-technique, s'engage à : former le patient et son entourage à l'utilisation du matériel, coordonner la prise en charge à domicile avec les professionnels de santé, proposer les améliorations et la sécurisation au quotidien, assurer une assistance téléphonique 24h/24 et 7/7.

PROXIMED 06 ☎ 06 08 98 92 69

Urban Art Galerie

C'est une enclave audacieuse à part dans le paysage des galeries d'art turrettanes. La diversité luxuriante des œuvres, le foisonnement de couleurs pétillantes et le déploiement sans limite des possibilités offertes par l'Art Urbain interpellent d'emblée le regard prêt à s'égarer dans cette galerie surprenante. L'objectif est de développer l'univers pictural d'artistes français et internationaux en devenir et au talent incontestable, de COP2 de New York à Jérémy Besset de Mouans Sartoux.

Ouvert : Les vendredi, samedi et dimanche : de 11h à 20h

Christophe Duffait

15 route de Vence

☎ 06 13 42 10 06



Salon de coiffure

Le salon 19 route de Vence a réouvert ses portes début juillet. Il est repris par Viviane et Pierre Patrelle, sous le même nom que celui de leur salon de Villeneuve Loubet : « Jeny Sun Coiffure ».



Boulangerie « Chez Ma'mie »

Changement de propriétaire au 12 rue de la Bourgade, Amina et Mathieu Dupuy avec Monaïm Ajjoun ont repris la boutique d'Anabelle et Patrice Murillon.

☎ 04 93 59 30 13



... artisans et associations

Produits locaux et produits bio

Johann propose des produits à la violette, épices, confitures, miels, vinaigres, huiles d'olive et produits de l'olive, sauces tomates, caviars d'aubergines, chutneys, bières, vins, jus de fruits, farines, thés, cafés, tisanes et, côté beauté, savons au lait d'ânesse, huiles essentielles et hydrolats...

Avec ... dégustation sur place en terrasse.

Johann Cardinault

15 route de Saint Jean ☎ 09 83 08 99 35



Décoration et la création florale

Des compositions uniques... Décoration pour vos événements privés et professionnels, l'Art des Fleurs vous propose son savoir-faire et toute sa créativité pour les mariages, séminaires, décoration d'hôtel ou de yacht, soirées privées...

Virginie Gracias & Bruno Dézallé

2140 route de la Colle ☎ 06 66 58 55 33



Atelier d'artistes

Cours de tournage et de sculpture, exposition du travail des élèves et des professeurs et expositions temporaires.

Sophie Scemama et Isabelle Cable

112 Grand'rue

☎ Sophie 06 86 15 05 27 ou Isabelle 06 15 28 2 2 72



Cabinet d'architecture

Patrick Meraud conçoit avec art des maisons dans un style provençal authentique adapté à la vie moderne. Présent sur la scène architecturale internationale, il réalise depuis 1999 des projets en Europe et aux États-Unis : Villas sur mesure, Restauration du patrimoine, Conversion en hôtellerie, etc...

Patrick Meraud -13 grand rue

☎ 06 08 11 76 23 ☎ 04 93 59 09 67



La Tortue qui Danse déborde d'énergie créative ! Elle vous propose différents services :

- des cours de hatha yoga et de yoga nidra
- des cours de cuisine végétale
- un service de chef/traiteur végétal à domicile, pour vos dîners entre amis ou occasions spéciales
- des consultations et massages ayurvédiques

Gwendoline Choudar

☎ 06 95 58 47 42

facebook.com/latortuequidanse

latortuequidanse.com



Kinésiologie

Originaire de Toulon et après avoir exercé en région parisienne, Aude Lagardet vient d'ouvrir un cabinet de kinésiologie rue de la Bourgade.

Cette discipline consiste en un ensemble de techniques visant à libérer les stress physiques, psychologiques et émotionnels. Thérapie rapide, quelques séances sont souvent suffisantes pour voir des changements concrets.

Dans le cadre d'une étude, Aude recherche des personnes pour venir faire 2 ou 3 séances sur des problématiques liées aux cheveux (pellicules, cheveux très gras, etc.)

Aude Lagardet :

☎ 06.48.23.96.46



Sophrologie

Devant le franc succès du cours de sophrologie proposé par l'association Haltères Ego, un second cours en sera mis en place le vendredi à 10h30.



Le professeur, Frédéric Wotawa, est diplômé de l'institut de sophrologie de Rennes, certifié RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

Cette technique a pour but de dynamiser de façon positive les qualités et les ressources dont nous disposons. Elle permet de donner naissance à de meilleures possibilités d'adaptation à de nouvelles conditions de vie.

Cours gratuit d'essai en septembre

Frédéric Wotawa

☎ 06 50 34 71 43.

Autour de la violette 2018



Les 24 et 25 février derniers, Tourrettes célébrait la violette malgré une météo défavorable !

Les nouveautés :

Des ateliers gratuits ont sublimé notre fleur emblématique, animés par le chef Yves Terrillon pour l'atelier de Cuisine des Fleurs, Corinne Marie-Tosello pour l'atelier de création de parfums, Nicole Briquet, Anne Musso et Brigitte Suné pour l'atelier floral.

Le public a également pu apprécier la richesse de la conférence sur « Les savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse » présidée par Monsieur le Sénateur Jean-Pierre Leleux, dans le cadre de la démarche de candidature au Patrimoine de l'Humanité portée par l'association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse.

Un autre temps fort a été bien évidemment le défilé en robes fleuries des mannequins LA PETITE MAIN ouvert par Miss Prestige Côte d'Azur 2017, tandis que sous la pluie et le froid, les associations finissaient en direct sous l'œil d'un public curieux leurs décors fleuris.

Dans l'Église Saint Grégoire, des notes parfumées des Violettes Impériales se sont envolées devant un public séduit, sous la conduite de Jean-François Ercolani (ART CANTO).

Le Club des Violettes et le groupe provençal Académie Dou Miejour ont mené la traditionnelle procession alors que les groupes folkloriques LO CEPON et la BRISSAUDO faisaient danser les visiteurs à la Bastide aux Violettes.

Au grand regret des enfants, leur corso et certaines animations ont été annulés en raison des nuages menaçants mais ils ont profité de la structure de jeux de FUNTRIP et retrouvé le sourire avec les mascottes de Théâtre Art Ö Baz.

Merci

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui se sont investis, associations, commerçants, producteurs, restaurateurs, intervenants...pour leur participation lors de cette édition 2018 au gré des flots !

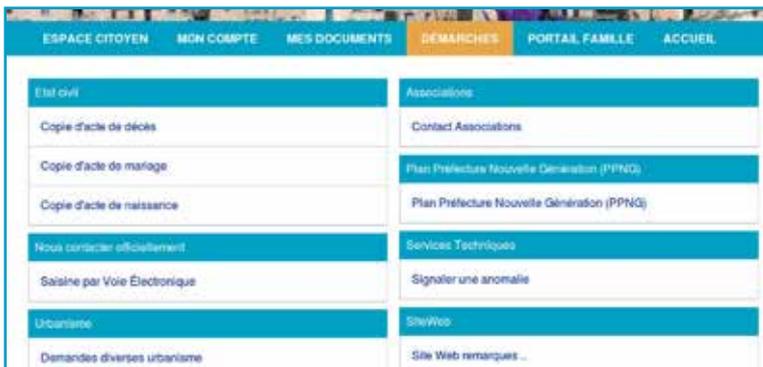
Prochaine édition : 2 et 3 mars 2019

Le nouveau site Internet et son Espace Citoyen

Ce nouveau site a été développé, pour des raisons de sécurité informatique et de pérennité à partir de l'ancien site, par le SICTIAM (organisme mutualisant les ressources informatiques de nombreuses communes de la région). Son contenu reste néanmoins sous la gestion communale.

Il est doté d'un outil de liaison entre les citoyens et la Mairie permettant un flux d'information : **L'Espace Citoyen**. Ce dernier a pour objectif de faciliter l'accès aux services municipaux et aux démarches administratives dématérialisées, qu'elles soient familiales ou citoyennes.

Cet espace met déjà à votre disposition un ensemble de démarches d'État Civil ou d'Urbanisme, comme la possibilité de contacter les Services Techniques pour signaler un dysfonctionnement... ou pour les associations de faire une demande et d'en avoir le suivi. Bientôt vous pourrez réserver vos places de théâtre et les payer à l'avance, idem pour la taxe de séjour des maisons d'hôtes.



La **Saisine par Voie Électronique** permet à tout citoyen de faire des demandes officielles.

Dès votre première connexion, il vous est conseillé de créer un compte personnel afin de gérer vos démarches plus rapidement et de façon personnalisée. Avantages de l'accès au compte personnel avec saisie de vos identifiants :

- plus besoin de réécrire vos coordonnées, elles seront automatiquement pré-remplies,
- consulter l'historique de vos demandes,
- bénéficier d'un espace de stockage personnel, sécurisé et confidentiel pour vos pièces justificatives (attestation CAF, pièces d'identité, etc.).

L'Espace Citoyen permettra à terme de regrouper l'ensemble des démarches en lignes accessibles, y compris celles du Portail famille. Il comprend aussi les liens des services départementaux.

Ce site Internet évoluera au fil du temps. N'oubliez pas d'y faire vos remarques et autres suggestions d'amélioration.

Parlons transports

La CASA a pris le 1er janvier la compétence tourisme, l'Office de Tourisme autrefois communal est devenu un Bureau d'Information Tourisme (BIT) géré par la CASA au travers de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI). Les agents communaux ont été transférés à la Communauté d'Agglomération.

Dans ce cadre un point de vente Envibus a été activé dans les locaux du jardin Tajasque.

Les produits suivants sont disponibles :

- ticket unitaire à 1€ : paiement en espèces uniquement



- Pass 10 voyages sur ticket sans contact (anonyme) : 8 € pour tout usager ne possédant pas une carte sans contact : (*)

- Rechargement des cartes sans contact (CSC) :
 - Pass mensuel Tarif Réduit (12 €) ou Tarif Plein (22 €)



- Pass annuelle Tarif Réduit (100 €) ou Tarif Plein (200 €)

- Pass navettes de centre-ville (dont celle de Tourrettes) : gratuit (à faire chaque année)

- Pass 7 jours (10 €) (*)

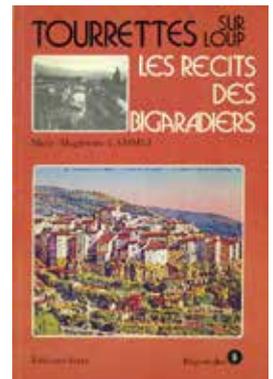
(*) payable en CB uniquement.

La création des cartes devra toujours se faire en point de vente Envibus mais possibilité de faire la demande en Mairie, la procédure actuelle est conservée. Les agents du BIT peuvent répondre à vos éventuelles questions.

Un projet de délibération sur la gamme tarifaire est à l'ordre du jour du prochain Conseil Communautaire afin d'enlever les pièces justificatives des Pass école. Ils pourront alors être rechargés au point de vente de Tourrettes, dès lors que les détenteurs posséderont leur CSC.

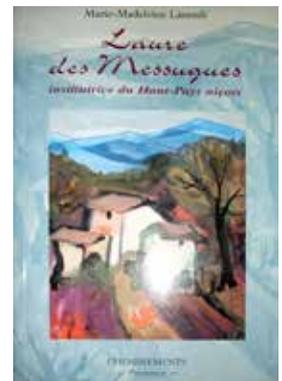
Marie-Magdeleine Lämmli nous a quitté

Très attachée à ses racines tourrettanes, elle avait publié en 1982 « Les Récits des Bigaradiers », suite d'anecdotes sur la vie du village au XXème siècle. Quel bonheur par exemple de lire la querelle du maire et du curé au sujet du logement au presbytère d'un agent communal. Elle écrivait à la fin de l'ouvrage « *le noir petit corbillard, tapi dans l'ombre d'une remise et qui a déjà conduit tant d'êtres chers, m'amènera vers le cimetière... J'y reposerai pour l'éternité, sous les cyprès tutélaires, entre la famille MUSSO et notre vieux curé CHABAUD. Lorsque ce jour fatal arrivera je souhaite que mon âme, dans toute sa plénitude, prenne son envol au-dessus des paysages variés de l'arrière-pays, façonnés dans toutes ces nuances de bleu, et dont je ne me sens point encore rassasiée de mon vivant* ». En 1997 dans un autre ouvrage elle rendait un magnifique hommage à sa mère. « *Laure des Messugues* » décrit la vie d'une institutrice du haut pays niçois.



Dans son style transpire une sensibilité forte, sa prose pourrait être de la poésie. Artiste dans l'âme elle a aussi créé des paysages colorés en patchwork, des œuvres qui ornent nombre de murs de maisons tourrettanes.

Merci Marie-Magdeleine par votre œuvre vous aurez contribué au devoir de mémoire en conservant le souvenir de nos aînés



Bienvenue à nos petits Tourrettans

SAGASTA Lino Emilio Raphaël	Cagnes sur Mer	23/11/2017
BENISTI Ambre Cathy Joëlle	Cagnes sur Mer	04/12/2017
RODRIGUEZ RODIER Eloi	Cagnes sur Mer	08/12/2017
MARCHAL Camélia	Cagnes sur Mer	08/12/2017
BELLET VERSAGE Mila	Cagnes sur Mer	20/12/2017
HUARD Lisa Valentina	Cagnes sur Mer	16/01/2018
DALI-AHMED Noham ali	Cagnes sur Mer	31/01/2018
PELLIER Thomas Claude Etienne	Grasse	02/02/2018
BACQUET Léonardo	Grasse	11/03/2018
MENDOLA Ezio	Cagnes sur Mer	12/04/2018
NUSSBAUMER Miriam Raymonde Elisabeth	Grasse	16/04/2018
TRUJILLO Mahée Cathy Véronique	Cagnes sur Mer	19/04/2018
JULLIEN Théïs Nahele	Nice	23/04/2018
DI CRESCENZO Roxane	Nice	23/05/2018

Ils se sont dit «oui»

POLITI Patrice Robert et GRACYK Lydie	24/02/2018
MARTIN Sylviane et JERIBI Slah	26/05/2018

Ils nous ont quittés

DE CONCINI Angelo Robert	09/12/2017
BONODEAU veuve FERANDOU Fanny Amélie Claire	19/12/2017
REMUS Roland Serge	28/12/2017
BOUGARD veuve PONCIN Gisèle Marie Anne Ghislaine Marcelle	02/01/2018
DOGLIO Michel	02/01/2018
ROBERT veuve DESCHARENTRES Jacqueline Julienne Germaine	08/01/2018
BROCHIERO veuve MARCELLIN Liliane Antoinette Josette	14/01/2018
TABURET Virginie Martine Suzanne	14/01/2018
BRILLE veuve MATHIEU Georgette Marguerite	19/02/2018
PELLEGRINO épouse CIABAUT Françoise Andrée	26/02/2018
BARON Didier Simon Georges	04/03/2018
MARTINI Ezio Constant	06/03/2018
MEURIC Lucienne Berthe Maria Thérèse	08/03/2018
GIUGLARIS épouse SANTI Blanche Léonie Marie Joséphine	13/03/2018
LORET Pierre Alexandre	27/04/2018
GRANGER veuve DENYS Renée	02/05/2018
ROBINI Franck	30/04/2018
COUSTEUR Pierre Paul Raymond	05/05/2018
FORTINA Alain	11/05/2018
BILLAUD veuve LÄMMLI Marie Madeleine Laurence Josette	21/05/2018
STANKIEVITCH épouse DAVAN Raymonde Xenia	26/05/2018
CRESP Louis André Jean	28/05/2018



Loulou Cresp nous a quitté le 28 mai. Avec son frère Albert ils ont exploité pendant des décennies le café des sports. Dans les années 70, on disait « on va chez Cresp » et les soirées estivales étaient animées tard la nuit ; pour les plus anciens les souvenirs des séances de cinéma dans le café et de la pergola devant le Monument aux morts où il venait servir sont aussi présents. Loulou restera dans la mémoire des tourrettans et des touristes, une figure du village est partie.

Numéros d'urgence Weekend – Nuit – Jours fériés

Santé

Pompiers	☎ 18 (portable 112)
S.A.M.U.	☎ 15
Pharmacie de garde	☎ 3237
Gendarmerie	☎ 17 (portable 112)

Urgence / dépannage

ÉLECTRICITÉ Enedis	☎ +33(0) 969 321 859
FUITE DE GAZ	☎ +33(0) 620 565 525
GAZ Dépannage GrDF	☎ +33(0) 800 473 333
VEOLIA EAU	☎ +33(0) 493 310 984
TÉLÉPHONE	☎ +33(0) 800 083 083

Mairie :

Élu de permanence ☎ +33(0) 620 565 525

Pensez à préciser :

- l'adresse précise d'intervention
- les motifs de votre appel

Pour tout problème de moindre urgence :

veuillez utiliser le site Internet

www.tourettessurloup.com

⇒ Espace citoyen

⇒ Signaler une anomalie

et suivez en direct son traitement



tourettessurloup.com

Newsletters et Alertes SMS

Pour recevoir les toutes les informations sur Turrettes
ou uniquement les alertes SMS,
inscrivez-vous

via le site Internet

www.tourettessurloup.com

en un Clic ⇒ Inscription Newsletter
et cochez les cases correspondantes.



La Bastide aux Violettes ☎ 04 93 59 06 97

Ouvert : du mardi au samedi

Horaires: 10h-12h et 14h-18h

Fermé les dimanches, lundis et jours fériés

Découverte de la Bastide avec un accueil gourmand des spécialités artisanales à la violette et à la rose, du 4 juillet au 8 août, **tous les mercredis matins, de 10h à 12h.**